

.....

3, résidence de Courgeyres  
33770 SALLES

L43

Colette et Patrice LAMBERT



**Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Commune de Salles  
Hôtel de ville  
33770 SALLES**

Salles le 30/09/2019

PLU de Salles  
Projet TAUDIGNON

Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la révision du plan d'occupation des sols valant l'élaboration du PLU de Salles, je souhaiterai vous soumettre notre position quant à l'accessibilité des différentes résidences actuelles et à venir.

Nous sommes propriétaires d'un pavillon situé sise : 3 résidence de Courgeyres à Salles (joint extrait du plan cadastral)

Il y est indiqué une passe communale située entre notre résidence et la nouvelle résidence de 12 pavillons construite actuellement (plan N°1)

Cette passe communale sert de lien entre le chemin de Calvin et la RD3, c'est un moyen doux de passer de la piste cyclable située chemin de calvin à celle située sur la RD3. Elle est empruntée régulièrement par les familles, enfants, de tous âges, en vélos ou à pied.

Entre notre pavillon et la résidence actuelle de Taudignon, se trouve plusieurs parcelles boisées, constructibles, mais non actualisées actuellement. (plan N° 3)

La Mairie de Salles, nous a mis devant le fait accompli, que si cette résidence se construisait, il serait construit à la place « d'un maillage de liaisons douces » une route à double sens reliant le chemin de Paris à la RD3 ?

Pourquoi ? au profit « d'un réseau favorisant l'automobile » ?

Nous savons parfaitement qu'à partir du moment où cette jonction sera mise en place, les flots de voitures arrivant de Mios, auront plus de facilités de prendre cette voie, qui amène via Le Barp à l'échangeur de l'autoroute A63, et arrivant du Barp via salles vers Mios et Biganos.

.....

30 septembre 2019

Page 2

Ce sera un non sens écologique, non seulement pour une source de nuisances (CO2, émissions de particules fines, bruits incessants, poussières, nombre de véhicules...) mais aussi pour toutes les personnes, familles, enfants, personnes âgées, vivant de part et d'autres de cette passe communale.

Ne serait-il pas plus judicieux, de transformer cette passe communale en voie cyclable, qui relierait la piste cyclable du chemin de Calvin à la piste cyclable côté RD3 ?

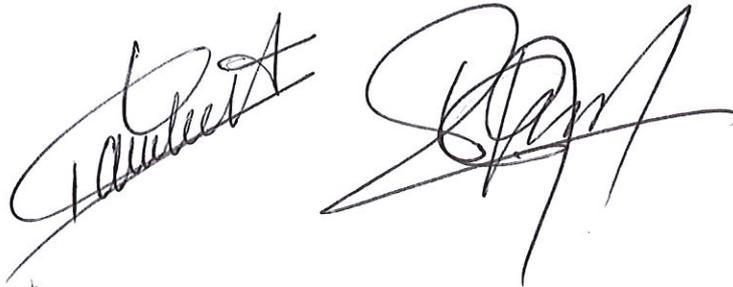
C'est une demande récurrente auprès de la mairie d'avoir des pistes cyclables larges, et respectueuses de l'environnement.

Enfin dans l'éventualité de la construction de cette nouvelle résidence (plan N°3) pourquoi ne pas copier la voie de desserte sur celle nouvellement bâtie (plan N°1) en donnant la possibilité aux futurs résidents de sortir avec leurs véhicules sur la route de la résidence Taudignon ?

Il me semble que cette proposition serait plus judicieuse pour préserver les personnes, l'environnement, et le bien être de chacun.

Nous restons à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Colette et Patrice LAMBERT



Plan n°1	Cadastré
Plan n°2	Nelle Residence Passe Communale
Plan n°3	Taudignon + Nouvelle Residence
Plan n°4	Plan circulation

Département :  
GIRONDE

Commune :  
SALLES

Section : AA  
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 07/10/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45  
©2014 Ministère des Finances et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

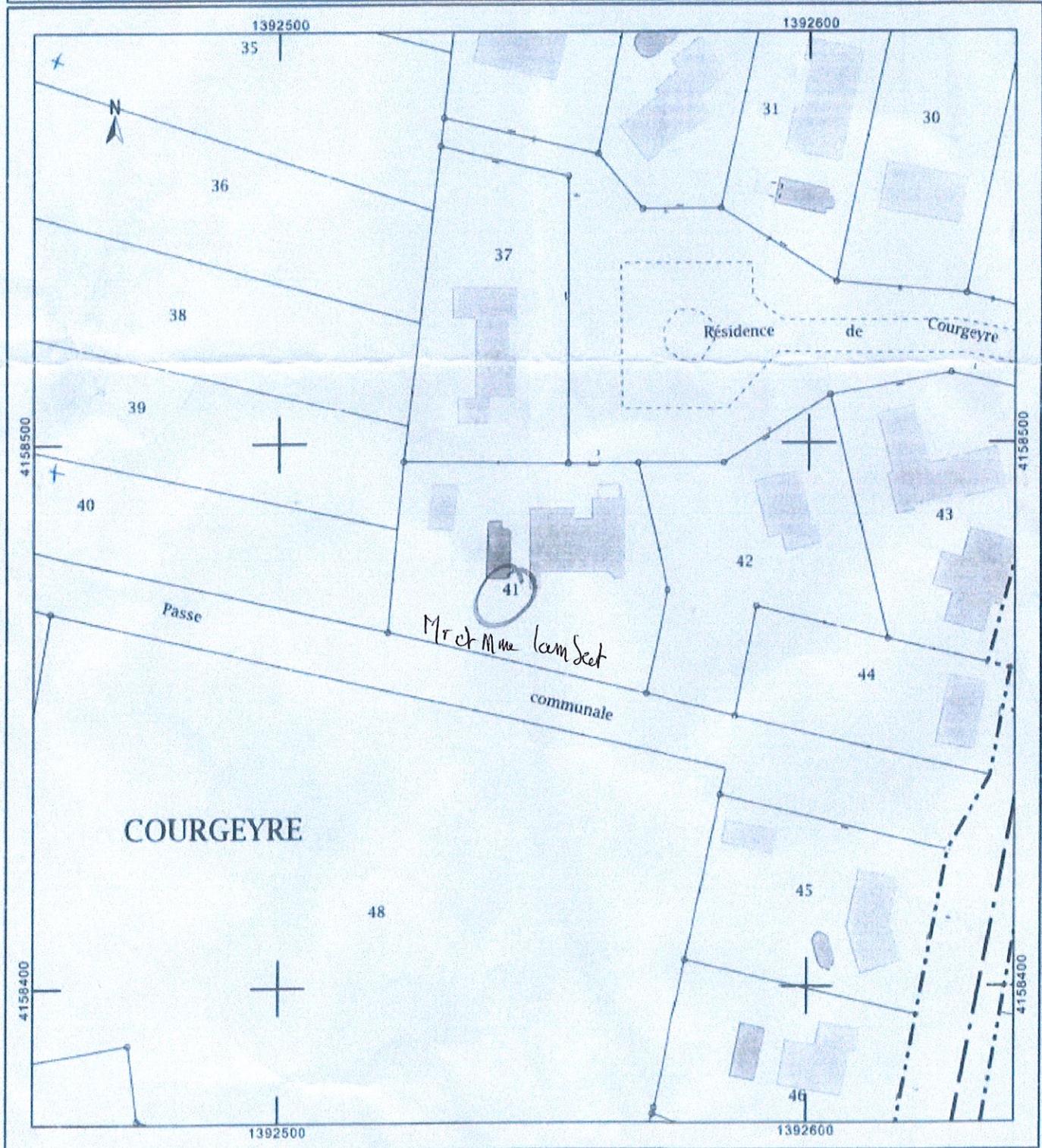
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

*Place n°1*

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
C.D.I.F. BORDEAUX 2 - SDC  
Cité Administrative - Tour A 11ème  
étage 33090  
33090 BORDEAUX CEDEX  
tél. 05 56 24 85 97 - fax 05 56 24 86 21

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



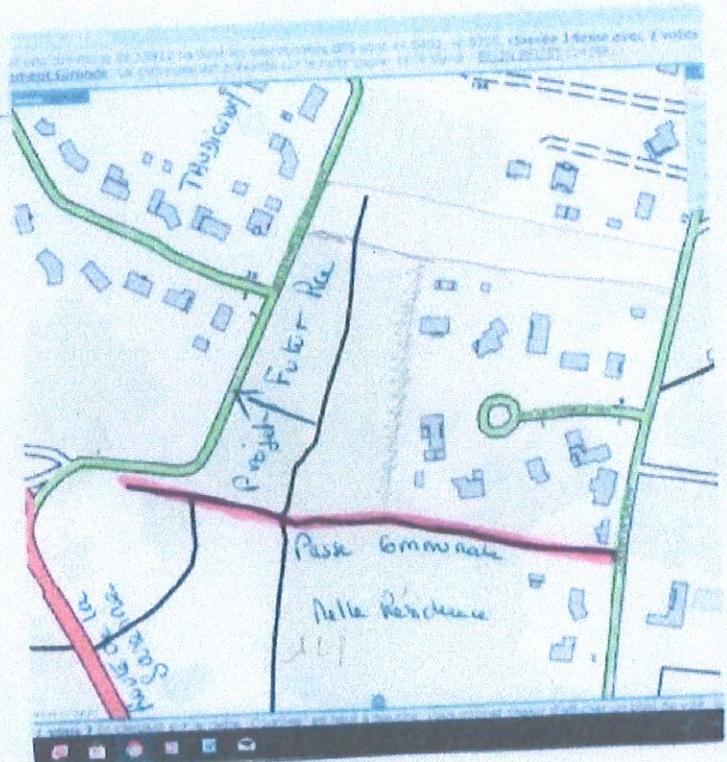
Park Communal

Nouvelles Résidence



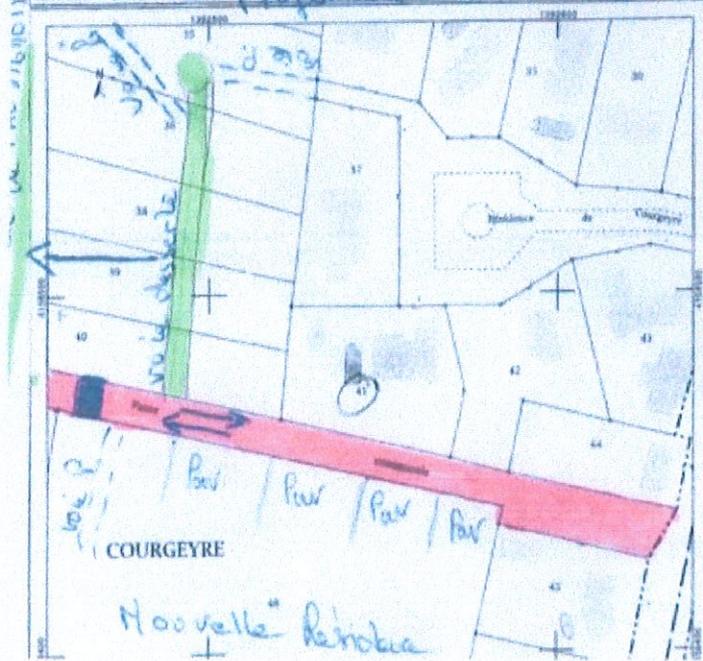
Chemin des Galles

Plan n°2  
Park Communal



<p>SPHERE Comme DNLSS</p>	<p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p>	<p>par le service des impôts foncier C.D.U.F. BORDENAVE - SOC Cité Administrative - Tour A 11ème niveau 11000 SIREN 809000000 CEEEX N° 02 88 24 95 07 Fax 02 88 24 95 01</p>
<p>Section : AA Folio : 003 AA 01</p> <p>Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'impression : 1/1000</p> <p>Date d'émission : 07/10/2010 Publication : 08/10/2010</p> <p>Coordonnées en projection : WGS84 UTM Système de coordonnées géographiques : UTM Datum : 1984</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par le service des impôts foncier</p>

Projet PLURISIE



Plan n° 3
   
 Projet TAUDIGNON



Composition obligatoire / localisation (indiquer sans mention centralité)

Zone Pavillonnaire OAP SALLES - SECTEUR DE TAUDIGNON
   
 12 Pavillons - Plan n° 1
   
 Secteur préférentiel pour
   
 l'implantation en mitoyenneté
   
 Stationnement partagé
   
 Liens doux

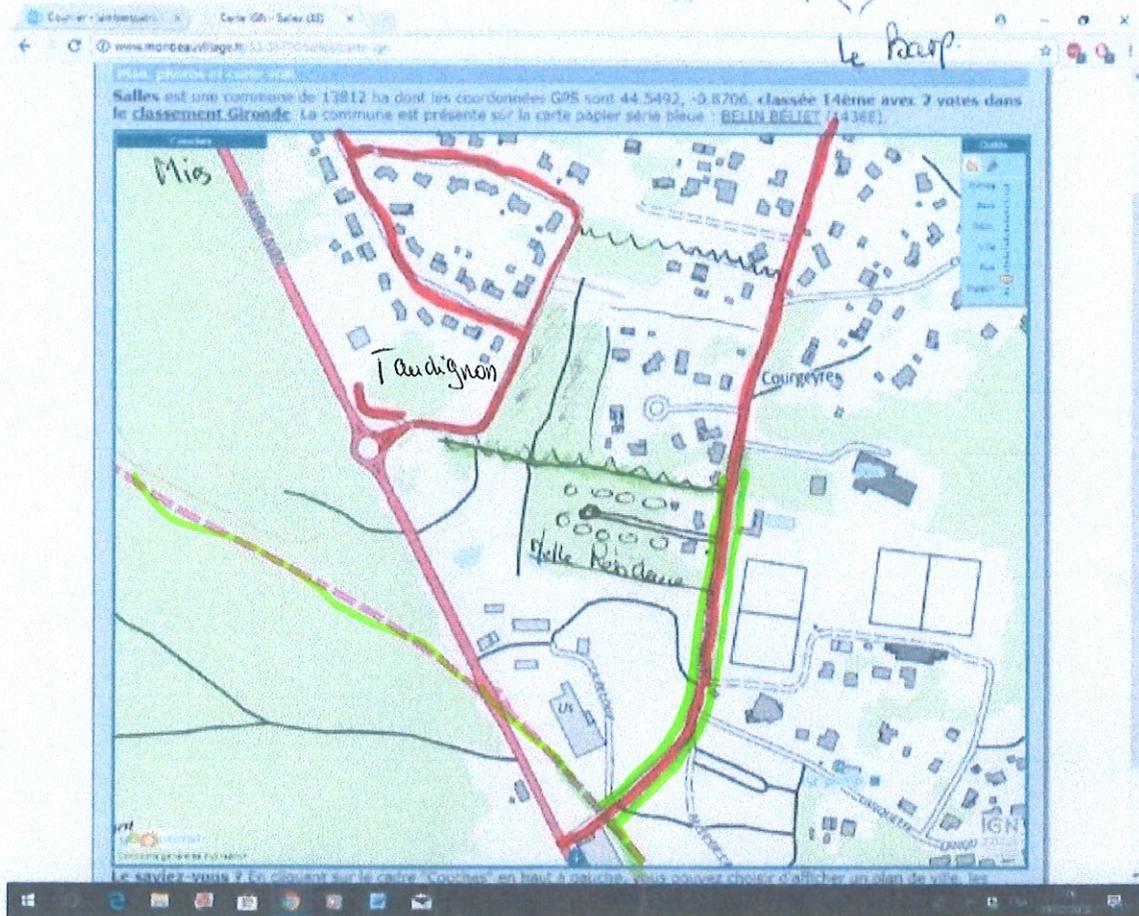
-  Secteur d'habitat
-  Ecran paysager
-  Voie de desserte
-  Carrefours à sécuriser
-  Placette de retournement
-  Espace vert collectif
-  Périmètre OAP

Superficie de la zone : 2,4 Ha
   
 Nombre de logements : 36 logt
   
 Densité minimale : 15 logt/Ha

piste cyclable

# Plan n°4 Circulation

Abzac  
Le Barp  
Le Barp



Plan Circulation actuelle entre Mis et  
Le Barp.

Pistes cyclables. — — — — —

—